



General Assembly

Distr.
GENERAL

A/AC.96/1009
9 août 2005

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS ET FRANÇAIS

COMITE EXECUTIF DU PROGRAMME
DU HAUT COMMISSAIRE

Cinquante-sixième session
3 - 7 octobre 2005

RAPPORT DE LA REUNION EXTRAORDINAIRE
DE LA CINQUANTE-CINQUIEME SESSION
DU COMITE EXECUTIF DU PROGRAMME DU HAUT COMMISSAIRE
QUI S'EST TENUE A GENEVE LE 30 JUIN 2005

I. INTRODUCTION

A. Contexte général

1. Une réunion extraordinaire du Comité exécutif du Programme du Haut Commissaire s'est tenue le 30 juin 2005 sous la présidence de S.E. Hernán Escudero Martínez (Equateur), Président du Comité exécutif du Programme du Haut Commissaire.

B. Ouverture de la réunion

2. Le Président ouvre la réunion dont le seul objet est d'élire un Président du Comité exécutif.

C. Représentation aux travaux du Comité

3. Les membres suivants du Comité se sont fait représenter à la session :

Afrique du sud, Algérie, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Bangladesh, Belgique, Brésil, Canada, Chili, Chine, Colombie, Côte d'Ivoire, Chypre, Danemark, Equateur, Etats-Unis, Ethiopie, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Inde, Israël, Italie, Japon, Kenya, Liban, Lesotho, Maroc, Mexique, Norvège, Pays-Bas, République démocratique du Congo, République islamique d'Iran, Roumanie, Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Siège, Suède, Suisse, Thaïlande, Turquie, Venezuela et Zambie.

D. Adoption de l'ordre du jour

4. Le Comité exécutif a adopté par consensus l'ordre du jour suivant :

1. Remarques liminaires du Président
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Election d'un Président
4. Questions diverses
5. Remarques de clôture du Haut Commissaire adjoint et du Président.

II. TRAVAUX DU COMITE

5. Le Président rappelle que, dans la mesure où il n'est pas à même de continuer à exercer ses fonctions de Président, le Comité exécutif doit élire un nouveau Président pour le remplacer jusqu'à la fin de son mandat. Conformément au règlement intérieur, ce mandat prendra fin le dernier jour de la 56^e session plénière annuelle du Comité exécutif.
6. Le Comité élit par acclamation, en qualité de Président du Comité exécutif, S.E. l'Ambassadeur Juan Martabit (Chili), nommé par le représentant permanent de la Colombie et appuyé par le représentant permanent de la France.
7. Le compte rendu intégral des délibérations du Comité figure dans le compte rendu analytique de la réunion (A/AC.96/SR. 589).